



EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 29 avril 2015
N°586

**Plan de restructuration de Vallourec :
l'Etat sera attentif à ce qu'il n'y ait ni départ contraint,
ni fermeture de site en France.**

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, prend acte de l'annonce de Vallourec d'un plan de restructuration au niveau international pour répondre aux difficultés du groupe dans un contexte de baisse majeure des prix du pétrole.

Cette annonce est légitimement source d'inquiétudes pour les salariés de l'entreprise. Il appartient désormais au groupe de répondre en présentant en détails son projet à leurs représentants. L'Etat sera vigilant sur la qualité du dialogue social et, à cet égard, le choix de la direction d'entamer une concertation sur le projet avant le lancement de la procédure d'information-consultation au mois de septembre prochain mérite d'être soutenu.

L'Etat sera particulièrement attentif aux perspectives données à la base industrielle française du groupe et notamment à ce que cette restructuration soit menée sans fermeture de site et sans départ contraint en France. Vallourec devra également proposer des mesures d'accompagnement permettant d'offrir des solutions à chacun des salariés concernés.

La surcapacité de production d'acier de Vallourec en Europe ne saurait se faire au détriment des sites de production français et en particulier de celui de Saint-Saulve. Aussi l'Etat veillera à ce que Vallourec trouve une solution permettant d'assurer l'avenir industriel de ce site.

Emmanuel MACRON réunira dans les prochains jours les élus du Nord d'ores et déjà mobilisés autour de ce site industriel.

Contact presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13